

## Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme est le projet global d'aménagement de la commune visant à mettre en œuvre une politique de développement durable, en luttant notamment contre l'étalement urbain, tout en respectant les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains.

Votre commune est divisée en zones, urbanisables ou non, lesquelles étant liées un à règlement propre, composé de 16 articles définissant les règles d'implantation des constructions, les matériaux à utiliser ....

C'est en partie sur la base de ces éléments que le service instructeur de la Communauté de Communes du Liancourtois vérifie la conformité de votre projet.